BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Jean Bautao à Marie Labourdette, Albert Lamar Cummings à Anna Eve O'Neill, Sandy Bennett à Mary Constraest, Leon Rozes à Edna M. Grimes.

NAISSANCES.

Mmes Jacob Frey une fille; John W. Bierhurst un garçon; Dominick Kelt un garçon.

DÉCÈS

Vve Elizabeth Mock, 71 ans, 735 avenue Louisiane; Caroline Tourte, 54 ans, 1026 Marais; Chas Jones,—534 Troisième; David Grammel, 73 ans, Amélia et Laurel; Chas E Sanders, 5 mois, 429 S. Cortez; Sumerset Christ, 90 ans, 1176 Arabella; Bertha Jackson, 17 mois, 223 Newton; Frances Brown, 26 ans, 2659 Conti; Eugène Compton, 35 ans, 918 Bienville; Pete N. Layer, 2 mois, 1526 avenue Brooklyn; Martin Smith, 7 mois, Hôpital de Charité; James Keatney, 85 ans, 2353 Annonciation; Mary H. Hausler, 2 mois, 3645 Annonciation; Arthur Phillips, 64 ans, Hôpital de Charité; Mme Chas Clizac, 38 ans, 1820 Dauphine; Roland S. Miner, 76 ans, 301 Royale

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Demandes d'émancipations:
Mary C. Gore, Louis Tebsier.
Successions ouvertes:
Eward Hunt, Fred Gros, Mme Thérésa Dunnebell, Edw. Linn.
Bliss & Van Auken vs Thos P. Flanagan, réclamation de $3083.68 sur un compte courant.
H. A Thompson vs La Ville de la Nouvelle-Orléans, injonction.

Deuxième Cour Criminelle de Cité.

Juge A. M. Ancoin.

Comparution:
Jack S. Raletchi, attaque avec intention de vol.
Condamnations:
Geo. Brown, larcin, 6 mois d'incarcération; Ben Michel, actes de violence, $25 d'amende ou 60 jours de prison; Lizzie Brerver, larcin, 3 mois de prison.
Acquittés:
Edw. Stoker, larcin; Jos S. McCann, actes de violence; A. L. Tellinghart, port d'arme cachée.
Envoyé devant la cour criminelle:
Robert Sharkey alias Nap, attaque et blessure.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations

J. Vic. Leclerc à Mme H. O. Poyker, trois terrains, Calhoun, Minturn, York et la Propriété Foucher, $800.

Vve Jos. Garcia à Vve Léonce Brugier, un terrain, Orléans, Ste-Anne, Rendon et Lopez, $943.

Succession de Vve F. Grillot à Jos. Grillot et al, une portion sur le Chemin Gentilly, $8000.

La même à Vve Xavier Grillot, six terrains sur le Chemin Gentilly, $5000.

V. J. Reine à Mme Hy Reuther, un terrain, Egana, Andry, Dauphine et Bourgogne, $225.

E. M. Sivori à Aug. A. Chevallier, un portion et terrain à Little Woods, $50.

Mme L. H. Gardner à Dr A. Maestri, une portion, Esplanade, Quartier, Miro et Tonti, $10,000.

Vve B. Laplace à Chas Calamari et als, terrain, Mandeville, Espagne, Royale, Chartres, $3,250.

Vve B. Dour à Mme M. Willkomm, terrain, St Claude, Rempart, Columbus, St Antoine, $800.

Vve Laurent Roger à G. P. Cantrelle, portion, à Little Woods, $25.

Succession Vve F. Grillot à Mlle M. A. Brennan, 2 terrains, Chemin de Gentilly, Crète, Fortin, $880.

FAITS DIVERS.

La récolte de coton.

Le rapport du bureau d'agriculture sur l'état de la récolte a été affiché hier à onze heures du matin à la Bourse

L'état de la récolte est exprimé par le chiffre 75. Il est inférieur au chiffre qu'on attendait et a réjoui les spéculateurs à la hausse.

L'état de la récolte pour le mois de juillet n'a été qu'une seule fois au-dessous de 75, en 1905, quand le rapport du bureau a été de 74,9. Cette année-là la récolte a été de 10,726,000 balles. On comptait généralement sur une moyenne de 76 à 78. Quelques-uns croyaient même il y a une semaine ou deux qu'elle approcherait de 80.

Il y a eu immédiatement après la publication du rapport une hausse de 26 points, le coton d'octobre atteignant 12, 48, pour tomber ensuite à 12,44

Le coton de décembre a monté du 12,18 à 12,45 et celui de janvier de 12,25 à 12.50.

L'excitation a été très grande à la Bourse et les haussiers ont réalisé de sérieux bénéfices.

Le Mois de Juillet.

La température moyenne pendant le mois de juillet a été supérieure à la moyenne depuis 34 ans. Le bureau météorologique annonce, en effet, qu'elle a été de 83 degrés 2, tandis que dans la période précitée elle n'a été que de 82. Le maximum a été atteint le 23 quand le thermomètre a marqué 97 degrés; la plus basse température a été constatée le 11, date à laquelle le mercure est tombé à 70. Le 9 elle a varié de 19 degrés. La pluie totale n'a été que de 4.47 durant le mois, et la moyenne depuis l'installation du bureau est de 6.27.

Le vent a généralement soufflé du sud-ouest, atteignant le 23, pendant cinq minutes, une vélocité de 29 milles à l'heure.

Le temps pendant 9 jours a été parfaitement clair, en partie couvert 15 jours et couvert 7 jours. Et il y a eu des orages les 9, 10, 11, 13, 15, 16, 19, 23, 25 et 31.

Envoi d'ouvriers à l'isthme de Panama

M. Henry A. Smith, agent de la commission du Canal Interocéanique à la Nouvelle-Orléans, compte envoyer de nombreux ouvriers la semaine prochaine à l'isthme de Panama. Il a été avisé que quarante ou cinquante places seront libres sur le vapeur qui part à cette époque, et il va s'occuper activement de recruter des machinistes, des charrons, des cuisiniers, etc.

Quatorze ouvriers partent aujourd'hui par le vapeur Ellis.

Deux ans de pénitencier.

Louis Drewes, convaincu il y a quelque temps du meurtre de Paul Giacoma, a été condamné hier par le juge Baker, de la cour criminelle de district, à deux ans de pénitencier.

Drewes est âgé et affaibli, et c'est sans doute pourquoi le juge ne lui a infligé qu'une peine légère.

Il avait tué Giacoma à propos d'une dette de $5.

Identification.

La jeune fille démente qui avait été arrêtée il y a quelques jours et enfermée à la Maison de Détention a été identifiée hier par Mme George Madere, qui demeure rue Palmyre, 2636.

Cette jeune fille est Mlle Céline Mariae. Elle vivait chez Mme Madere depuis la mort de sa mère, il y a cinq mois.

La mort de sa mère l'a tellement impressionnée qu'elle a perdu la raison. A trois reprises elle avait quitté la maison où elle recevait l'hospitalité.

Mlle Marie est âgée de 21 ans et distinguée. Elle n'a aucun parent ici et elle sera gardée pour le moment à la Maison de Détention.

La prédiction du temps

Le Dr I. M. Cline, directeur du bureau météorologique de la Nouvelle-Orléans, a reçu un avis dans lequel les autorités de Washington annoncent que des efforts seront tentés pour prédire le temps plus longtemps à l'avance qu'actuellement.

Les fonctionnaires de Washington ne prétendent évidemment pas affirmer que des pronostics certains peuvent être donnés, mais ils requièrent le concours de tous les membres du service météorologique dans le but visé et espèrent obtenir ainsi des résultats appréciables.

Les nuits ont été plus fraîches ces jours derniers, et à l'exception de Clinton la Nouvelle Orléans a eu la température la moins élevée des villes de la Louisiane.

Le maximum a été de 92, tandis qu'on a constaté à Alexandrie 101, Amite 95, Cheneyville 100, Grand Cane 97, Lafayette 95, Melville 96, Minden 102, Monroe 96, Robeline 99, Shreveport 94, Baton Rouge 97, Covington 93, Donaldsonville 95, Franklin 96, Jennings 94, Lake Charles 98, Opelousas 93, Rayne 95, Shriever 95.

Condamné à mort.

Un noir du nom d'Amos Manuel, convaincu par un jury du meurtre de Jake Fallow au Marché Dryades, a été condamné hier par le juge Baker, de la cour criminelle de district, à la peine de mort.

Le juge a prononcé cette sentence après avoir refusé une nouvelle audition de cause demandée par l'avocat du condamné, M. Paul Lasalle.

Le juge a déclaré qu'il n'y avait aucun vice de forme dans le procès, mais qu'en même temps il doutait que les témoignages entendus justifiassent la peine capitale.

Il est probable que si Manuel s'adresse à la commission des grâces il obtiendra une commutation de peine.

En faveur de Mehojevich.

On croit dans les cercles de la cour criminelle que l'avocat Carey, défenseur de Lazare Mehojevich qui doit être exécuté le 9 courant, entamera au dernier moment des procédures qui retarderont l'exécution.

On annonçait hier qu'il déposerait une requête aujourd'hui, mais il est à croire qu'il attendra aussi tard que possible pour obtenir un ordre restrictif d'assez longue durée pour motiver le renvoi de l'exécution.

Comme toutes les procédures devraient être examinées de nouveau Mehojevich profiterait pratiquement d'un répit d'une trentaine de jours.

Un seul délinquant.

Les inspecteurs du bureau de santé n'ont trouvé hier qu'un seul boucher mettant en vente de la viande impropre à la consommation. La menace de poursuivre ces délinquants a évidemment produit de l'effet.

Aucun nouveau cas de fièvre typhoïde n'a été signalé hier au bureau de santé.

L'incendie du Phare du Lac Borgne.

Le gardien John A. Munch, qui est arrivé à la Nouvelle-Orléans, dit que l'incendie du phare du Lac Borgne, dans la nuit de mercredi, a été causé par une cheminée défectueuse de la cuisine. Les flammes avaient fait des progrès considérables quand elles ont été découvertes.

Le phare sera reconstruit aussi promptement que possible. Une lumière est temporairement installée dans le voisinage.

Bustes de McDonogh.

Trente-cinq bustes de grandeur naturelle du philanthrope John M. McDonogh, auquel la Nouvelle-Orléans doit en grande partie son excellent service d'écoles publiques, ont été reçus par le bureau des écoles. Ils seront placés dans autant d'établissements différents pour la rentrée des classes.

Ces bustes sont en plâtre et seront peints de façon à imiter le bronze.

Frank E. Johnson condamné.

Frank E. Johnson, le "pendeur", a comparu hier devant le recorder Fogarty. Il était accusé d'insultes envers un reporter et d'usage de langage obscène.

Il a répondu au juge qui lui demandait s'il exerçait le métier de boucher qu'il était boucher humain. Il a plaidé non coupable et a été mis sous caution.

Comme on le conduisait au préau, Johnson a lancé une ignoble épithète au reporter. Le juge l'a rappelé et l'a condamné à dix jours de prison.

Johnson parle de formuler une accusation contre le reporter.

L'affaire Vanderanwera.

Il a été annoncé de Washington que M. Herbert K. Smith, sous-secrétaire faisant fonction de secrétaire du commerce et du travail, avait ordonné l'institution d'une commission spéciale d'enquête du service d'immigration pour examiner de nouveau Mlle Irène Vanderanwera.

Les fonctionnaires du service d'immigration à la Nouvelle Orléans ont déclaré à son arrivée, il y a quelques mois, que la jeune fille était atteinte de la trachoma et ne pouvait être admise dans les Etats Unis.

Hier, le capitaine Peter Stretton, qui est à la tête du service ici, n'avait pas reçu la confirmation de cette nouvelle, et il a annoncé qu'en ce qui le concernait l'affaire était close.

Le Dr J. H. White, chef du service des hôpitaux de la marine, n'avait également reçu aucun avis.

Le Dr White et les Drs J. T. Scott et R. L. Wilson, formant une commission médicale, ont, sur instruction des autorités de Washington, examiné la jeune fille et confirmé le diagnostic du médecin du service d'immigration.

Suivant le Dr White, une nouvelle commission médicale nommée par le chirurgien général Wyman peut seule annuler leur rapport.

Nouvelle synagogue Touro.

Trois des six plans demandés pour la nouvelle synagogue Touro, qui doit être construite à l'angle de l'avenue St Charles et de l'avenue de Berlin, ont été reçus par le comité.

Un choix sera fait lors du retour de M. Krower, président du comité.

Lettre de menaces.

Mme Freitag, qui tient une pension rue Carondelet, 626 a reçu hier après-midi une lettre qui lui cause de vives inquiétudes. Dans cette lettre, qui porte pour signature un dessin représentant un cœur percé d'un poignard, il lui est dit de se mettre sur ses gardes, attendu que la troisième bombe qu'elle recevra sous peu produira un meilleur effet que les deux premières.

Il est évident que Mme Freitag est la victime d'un mauvais plaisant ou qu'elle a un ennemi inconnu. La semaine dernière elle a reçu un morceau de tuyau ressemblant à une bombe, mais ne contenant que des matières inoffensives; mais mercredi dernier un gamin de couleur a laissé à son adresse une boîte contenant de la poudre à fusil et des cartouches pleines, avec des allumettes placées de manière à s'enflammer à la moindre friction.

Mme Freitag est très inquiète, et la police est impuissante à découvrir le ou les coupables.

Enfant trouvé.

Joseph Ridlinger, un ouvrier demeurant rue Eagle près Oak, a fait une étrange découverte hier matin vers huit heures et demie. Il marchait sur la levée lorsqu'arrivé à la hauteur de la rue Adams il a trouvé un enfant de couleur âgé de quelques heures enveloppé dans un drap noir. L'enfant, qui était encore en vie, avait une pipe dans la bouche et un morceau de ruban attaché autour de son cou. Ridlinger a immédiatement prévenu la police et l'enfant a été transporté à l'hôpital.

Incendies.

Hier vers deux heures et demie du matin un feu a été découvert dans un cottage de la rue Palmyre, près White, occupé par Mme Josephine Laurendine et appartenant à John Kaack. Le bâtiment évalué à $2000 a subi des dommages d'environ $400. Les pertes sont couvertes par une assurance.

—Un feu causé par une défectuosité de cheminée a été découvert hier matin vers dix heures dans la demeure de Stephen Malone, rue S. White, 214. Les flammes ont été promptement éteintes.

—Un feu qui a causé des dommages considérables a éclaté hier matin un peu avant six heures dans le voisinage du Marché Dryades. L'incendie a pris naissance dans l'établissement de Louis Silverstein, rue Dryades, 1726 et 1728; la bâtisse et le contenu, évalués à $11,000, ont été entièrement détruits. Les maisons occupées par O. Jumonville, marchand de café, et Wm O'Neill, ont subi des dommages d'environ $2,500.

BLESSURE.

Hier après-midi, vers cinq heures et demie, Wm Mobley, un homme de couleur, est arrivé à la Nouvelle-Orléans pour se faire joindre à l'hôpital.

Il souffre de brûlures au corps reçues dans une chaudière, à Columbia, Miss., [illegible] inconnu.

Mort subite.

James McDaniels, un homme de couleur âgé de 53 ans, est mort subitement hier matin en sa demeure, rue Elm près Cambronne. Le coroner a fait la levée du corps.

MALADIES D'UNE FAMILLE

Mère Souffrant d'Eczéma Depuis Six Ans —Bébé Guéri d'Echauffaison—Père, Mère et Enfant Ont une Affection au Cuir Chevelu et aux Cheveux.

TOUS RENDENT GRACE AUX REMÈDES CUTICURA

"Ma femme avait depuis cinq ou six ans un eczéma à la figure qui paraissait et disparaissait. Nous avions lu tant d'articles sur les Remèdes Cuticura que nous eûmes l'idée de les essayer. Nous le fîmes il y a près de quatre ans et jamais depuis elle n'a eu d'apparence d'eczéma. Elle s'est aussi servie des deux remèdes il y a environ un an pour le cuir chevelu et Cuticura a fait bien profiter ses cheveux qui étaient très clairs. J'ai moi-même employé le Savon Cuticura et l'Onguent Cuticura il y a quelque temps pour la chute des cheveux. J'ai maintenant des cheveux épais et qui ne tombent pas. Nous avons fait usage des Remèdes Cuticura pour notre petite fille, qui était pour ainsi dire chauve quand elle était toute jeune. Elle a maintenant de très jolis cheveux. Elle est très grasse, et souffrait tant d'éruptions causées par la chaleur que nous la baignions avec le Savon Cuticura et lui appliquions ensuite l'Onguent Cuticura, qui séchait l'éruption plus vite que n'importe quoi. Nous rendons grâce aux Remèdes Cuticura. Mr. H. B. Springmire, 323 Sad Rue Capitol, Iowa City, Ia., 16 Juillet, 1905, et 16 Sept., 1906."

IRRITATIONS DE LA PEAU

Adoucies par Cuticura Quand Tout le Reste Echoue.

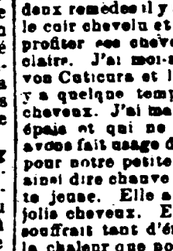

Pour éruptions, démangeaisons, échauffaisons, inflammations, pustules, forte transpiration, croûtes, humeurs écailleuses de la peau et du cuir chevelu, mains rugueuses et rouges, démangeaisons et sensibilité aux pieds, et nettoiement curatif, antiseptique des bébés, enfants et adultes, le Savon Cuticura et l'Onguent Cuticura, le grand Remède de la Peau, et le plus pur et le plus doux des émollients, sont indispensables à tous ceux qui voudraient jouir de la vie sans ces incommodités désolantes.

Accident à bord d'un navire français.

Toulon, France, 2 août—Trois marins ont été tués et cinq blessés par suite de l'explosion d'un canon, ce matin, au large de Toulou, pendant des exercices de tir à bord du navire-école "Couronne". L'état de deux des blessés est considéré comme désespéré.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs

1108-1112 Rue Rd Remparts

PHONES {HEMLOCK 408 / HEMLOCK 1004 W.

Branche No 817 rue Toulouse

Vis-à-vis l'Opéra Française.

BERTRAND ADER, Gérant,

Téléphone Hemlock 686.

TELEPHONE 203.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1305 Avenue Nord Remparts

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Premières, etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

Telephone — 38

PETITES ANNONCES

DEMANDE—Plusieurs jeunes gens parlant le français pour se rendre utiles dans une imprimerie. S'adresser: Poste Boîte 511. 31 juil—

DEMANDE—Immédiatement—25 couturières en jupes et corsages, aussi demoiselles pour garnir, et faire des manches. Bon salaire aux personnes expérimentées. S'adresser au Département des Couturières, D. H. Holmes Co., Ltd. 27 oct—

Avis Important.

Un monsieur français, professeur (B. S. Université de Paris), nouvellement arrivé à la N. O. désire trouver une situation quelconque temporaire ou permanente en rapport avec ses capacités, connaît parfaitement la comptabilité, parle et écrit l'anglais correctement—accepterait répétitions françaises ou situation de secrétaire. Traductions techniques, etc. Références de tout premier ordre. Ecrire à PROFESSEUR, Bureaux de l'Abeille, N. O. 16 juin—

ALBERT VOORHIES,

AVOCAT,

RUE CARONDELET No 131

23 juil—30j

AMUSEMENTS.

White City

Comédie Française Gratuit Journellement 7 p. m.

Cette Semaine

BOBBS CLOWN

ENTRÉE ..... DIX CENTS

Dernière Fois Ce Soir — "Chimes of Normandy".

WEST END TOUS LES SOIRS.

Orchestre Militaire de Tosso.

Les Mimosas,

Les Plus Versatiles des Musiciens.

A. M. Casidora,

Jongleur et Equilibriste.

Troupe Pedro Abdallah,

Acrobates Nouveautés Européennes.

Jimmy Lucas,

Le Garçon avec les Dix octaves.

Hippodrome

Sièges réservés, 10c. En vente au Magasin de Musique de Jules Hart, 601 rue Canal.

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END.

1 TRAMWAY ..... Pauge.

Ouvert toute l'Année.

Tous les mets de choix de la saison bien préparés et promptement servis.

PRIX RAISONNABLES.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 20 Avril 1907

Partira de MILNEBURG à l'arrivée du train du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 6 h. a.m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

L'état et le temps le permettront.

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Fairland Park, pour l'aller et le retour $1, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Free rega tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE., Agents, No 337 rue Carondelet

9 avril—

CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-07

On recherche les héritiers de François Camagne, natif de Lesparre-Médoc, Haute Garonne venus à la Nouvelle-Orléans vers 1865.

Recherché également pour intérêts de famille:

M. Auguste Macé, âgé de 65 ans, originaire de Bordeaux, ex-directeur d'assurance.

John Surcouf.

Martial Quentin.

oct—1906

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DE LA COMMISSION DU Chemin de Fer de Ceinture Public, Chambres 21-22 Hôtel de Ville, Nouvelle Orléans, Lundi 1er août 1907.—Au public: Avis est par ceci donné que le Chemin de Fer de Ceinture Public, appartenant à la ville de la Nouvelle Orléans, commencera son service sur la rive de la ville de la Nouvelle Orléans dans la section s'étendant de la ligne de la paroisse Jefferson à la rue Montégut le 1er octobre 1907.

MARTIN BEHRMAN,
Maire de la Nouvelle Orléans et Président de la Commission du Chemin de Fer de Ceinture Public. 3 août—10f

Soumissions pour une Serre.

Des soumissions cachetées seront reçues par M. Chas Dittmann, Président du Comité Exécutif 626 rue Gravier, jusqu'à 3:30 p.m., mardi, le 6 août 1907, pour l'érection et l'achèvement complet d'un "Glass Range" et d'une Serre pour le Parc de Ville de la Nouvelle Orléans. On obtiendra les spécifications, plans et informations en s'adressant à Julius Koch, architecte, chambres 507-508 Bâtisse Dumaine, 219 rue Carondelet, Nouvelle Orléans, Lac. 25 juil—25 à date

MUTUAL INSURANCE COMPANY of New Orleans, 334 rue Carondelet—Avis est par ceci donné qu'une réunion générale des membres de la Corporation aura lieu à ses bureaux, en cette ville, MARDI, le 13 août 1907 à 10:30 a. m., pour voter sur la dissolution suivant l'Art. 7me de la Charte.

J. E. WARNEY, Secrétaire.

14 juil—30 f

—On a parlé de moi!.... tant que cela!.... J'étais loin de m'en douter.

—Presque chaque jour.... Et cela d'autant plus que l'on ignore encore quel est le mystérieux Français assez audacieux pour accomplir seul une pareille exploration.... Et tu sais, ce mystère n'est pas seulement une attraction pour les femmes, mais aussi pour les foules....

On t'a consacré des colonnes dans les journaux.... Tu as été et tu es encore depuis plusieurs mois la providence des barbouilleurs de papier....Crois-moi, attends ta lettre.

Kergor se laissa convaincre.

—Tu as peut-être raison.

—J'ai raison certainement. Tu restes?

—Oui....puisque tu veux bien me donner l'hospitalité.

—C'est une joie pour moi.

—Merci de ta bonne camaraderie.

—Dis mon amitié.

Kergor avait besoin de repos après de pareilles émotions. Il voulait aussi étudier à loisir les journaux parus au moment de son départ et lire les articles relatifs à l'assassinat de la femme de chambre.

Mais il fut entendu formellement entre Rockel et lui que son incognito serait rigoureusement respecté.

—Je ne reprendrai mon nom véritable, dit-il à son camarade, qu'après m'être justifié complètement de cette accusation plus stupide encore qu'abominable.

—Tu en as vu de rudes!....

—Oui....j'ai passé par de terribles épreuves .... mais par ma faute, hélas!

Il resta donc dans l'oasis, très fêté par la petite garnison, et le courrier attendu lui apporta cette courte lettre de Morian:

Paris, le....

"Mon cher camarade,

"Rentrez hardiment. J'ai vu "votre père" qui se porte bien, ainsi que votre aimable cousine. Ni à eux, ni à quiconque, je n'ai cru devoir dévoiler votre incognito.... pas même au ministère, car, le début de ma lettre vous l'indique, cette confidence eût été sans objet.

"A vous de lever le voile, à votre retour quand vous jugerez le moment venu.

"Bien amicalement.

"MORIAN."

La figure de Kergor resplendit.

Aucun doute ne pouvait subsister désormais dans son esprit, son père vivait en bonne santé. Il pourrait le revoir, lui demander pardon.

Ce qui le surprenait, c'était le silence de Morian au sujet de la femme de chambre.

Comment l'expliquer?

En tout cas, la lettre était formelle: Rentrez hardiment....

Il aurait donc toutes les facilités pour réduire à néant l'accusations inepte. Car il avait lu la collection des journaux et cette lecture lui laissait tout espoir de prouver son innocence.

Le surlendemain il partait pour Alger avec ses Sénégalais et son Yédina qu'il voulait emmener à Paris.

Nous ne nous attarderons pas à raconter en détail l'ovation triomphale qui l'accompagna jusqu'à Alger, où il trouva à son arrivée une seconde lettre de Morian ainsi conçue:

"Courage. A bientôt. Je serai à Marseille à votre débarquement, délégué par le ministre des colonies pour saluer au nom du gouvernement le glorieux explorateur du désert.

"Tout ira bien, je l'espère.

Deux ans environ s'étaient écoulés depuis le furtif départ du proscrit au port de Bordeaux lorsque le paquebot des Messageries accosta au quai de la Joliette, où une foule attendait, pour l'acclamer, Lionel de Kergor.

XVII

LES ADIEUX D'UNE MÈRE

Le docteur Giraud, après avoir séjourné quelques jours à Paris, chez le duc de Châteaubourg, était retourné à Champigneulles, malgré l'insistance de son vieil ami, qui s'efforçait de le retenir, autant pour qu'il donnât des soins à Mme de Hautmont que pour le plaisir de le conserver auprès de lui.

—Je ne puis rester plus longtemps, répondit Giraud à toutes les instances de ses amis, car Fernande se joignait à son oncle ....Ici, je ne puis plus vous être d'aucune utilité et mes malades me réclament à Champigneulles.

—C'est vrai, docteur, nous sommes des égoïstes, reconnut gentiment Fernande .... Nous voudrions vous avoir pour nous seuls .... et de pauvres gens souffrent que vous savez soulager. Ils vous attendent avec grande impatience....

Elle ajouta, en donnant sa bourse bien garnie:

—Vous distribuerez cela mon bon docteur ..., au nom de ma maman.

—Et au vôtre aussi....

—Je vous suis reconnaissant de votre voyage, lui dit le duc .....Mais je voudrais tant que vous nous donniez plus de tranquillité pour notre chère malade .... Et vous nous laissiez très inquiets!

Giraud eut un geste de regret.

—La science ne peut, je le crains, lui rendre une belle santé, mais avec les soins dont elle est maintenant entourée, près de vous qui l'aimez et le lui prouvez on peut conserver de l'espoir.

—Puissiez-vous dire vrai, docteur, fit Fernande. Ma chère maman! Quelle joie si nous pouvions la guérir complètement, la revoir tout à fait heureuse.

—Vous reviendrez? demanda le duc.

—Si vous me télégraphiez, je reviendrai certainement... D'ailleurs vous me donnerez des nouvelles de la comtesse.

—Souvent, promit Fernande.

—Vous ne prescrivez rien de particulier? insista le duc. Vous ne prévoyez pas que nous puissions conduire ma sœur prochainement dans le Midi?

—Le régime à suivre, je vous l'ai indiqué.... Il faut l'observer sérieusement.... Ça n'est pas difficile, des soins, du calme, de la tendresse et pas de drogues, des repas fréquents, peu copieux.... Et autant que possible faites tout ce que la comtesse voudra. Ne la contrariez pas.

—Je vous comprends, avait spécifié le duc quand ils furent seuls.... Vous n'avez pas l'espoir de la sauver!

Le docteur Giraud ne répondit pas et, lorsqu'il prit congé de la comtesse, Clémentine, après l'avoir remercié avec une touchante effusion, promit de se conformer à toutes ses prescriptions.

Elle ajouta, avec un regard qui en disait long sur ses pensées:

—Je voudrais bien partir avec vous et revoir Champigneulles, où j'ai été heureuse.... Que les Vosges doivent être belles en ce moment!

—Vous les reverrez... bientôt .... et vous pourrez recommencer vos longues promenades d'autrefois.

—Bientôt!....

—Mais oui.... et c'est moi qui vous y recevrai à votre arrivée!

Elle tendit sa main amaigrie et diaphane.

—Enfin..... merci..... Vous n'êtes pas seulement le médecin, mais surtout le véritable ami.

—Allons..... au revoir, à Champigneulles.

Elle répondit:

—Ou ici!.... Au revoir, mon ami.

Elle disait: "Au revoir". Elle pensait: "Adieu".

Quelques semaines s'écoulèrent pendant lesquelles Clémentine reprit un peu de forces. Sa santé devenait meilleure. Le visage était moins pâle.

Elle sortait presque chaque jour faire une promenade à pied ou en voiture, en compagnie de Fernande ou de Miette.

Pour éviter qu'un hasard ne les fît passer devant le pavillon d'Armenouville, dont la vue pourrait être si douloureuse pour sa sœur, le duc avait recommandé à Fernande et aussi à Denis, qui conduisait toujours la voiture, de se diriger vers les bois un peu plus éloignés de Paris.

D'ailleurs, la comtesse ne demandait jamais de quel côté on allait. Elle ne regardait que ses enfants, et leur sourire était, pour elle, le meilleur rayon de soleil.

Le mieux paraissait sérieusement s'accentuer; le duc et Fernande reprenaient espoir et, tout heureux, se communiquaient chaque jour une impression meilleure.

Clémentine elle-même se sentait plus robuste, a ce point que, restée très pieuse, comme l'était son frère, elle manifesta—oh! bien timidement, car elle n'avait jamais montré un désir, même léger, s'il pouvait causer un dérangement — elle manifesta le désir de faire un pèlerinage à Notre Dame de Cléry, le jour prochain de la fête patronale.

Elle ne demanderait rien pour elle, oh! non, mais pour ses enfants, dont elle souhaitait ardemment le bonheur toujours complet. En même temps elle remercierait la Vierge Marie d'avoir eu pitié d'elle.

Le duc, on s'en souvient, avait des sentiments très dévots.

Il appuya donc immédiatement le désir de sa sœur. Seule, Fernande fit une légère résistance. Elle redoutait la fatigue pour sa mère.

—Eh bien, opina le duc, je vais demander l'avis de Giraud. Nous ferons ce qu'il dira.

Le docteur, consulté, répondit que si Mme de Hautmont se sentait la force d'aller en pèlerinage à Cléry, c'est qu'elle était beaucoup mieux. Dans ce cas rien ne s'opposait au voyage.

A continuer